

Stratégie française en santé mondiale

Rapport de suivi sur l'année 2023

Note

Les données et informations présentes dans ce rapport ont été compilées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère de la Santé et d'Accès aux soins et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur la base d'informations fournies par les acteurs de l'équipe France. Le MEAE, le MSAS et le MESR ne sont pas responsables de la précision, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations fournies.



Indicateur 1 • Aide publique au développement en santé de la France

APD bilatérale : 679M€

APD multilatérale : 1,187 Mds€

2022

APD bilatérale : 842M€
APD multilatérale : 1106M€

Commentaire

Dans un contexte postpandémie, la France a maintenu un engagement fort pour la santé mondiale, qui s'inscrit dans une dynamique de hausse historique des investissements budgétaires et de leur traduction en aide publique au développement. Le volume total de l'aide publique au développement (APD) a été porté à près de 15Mds € en 2022, en hausse de moitié par rapport aux 10Mds € recensés en 2017, et à 13,9 Mds € en 2023. Entre 2017 et 2022, l'engagement en matière de santé mondiale avait été presque doublé, pour atteindre près de deux milliards d'euros en 2022. La baisse constatée de l'APD bilatérale en santé pour l'année 2023, par rapport à 2022, s'explique par le ralentissement des dons de vaccins Covid-19, du fait des progrès de la vaccination à travers le monde. Par ailleurs, la hausse de l'APD multilatérale en santé s'explique du fait de l'augmentation dans l'absolu de notre contribution à l'Association internationale de développement de la Banque Mondiale et de la hausse des montants d'APD de l'Union Européenne associés au secteur de la santé.



Méthodologie

Cet indicateur mesure les flux d'aide publique au développement (APD) apportés par la France en matière de santé (code secteur CAD 12 et 13) aux pays et territoires bénéficiaires de l'APD,



ou à des institutions multilatérales, selon les critères du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Le CAD définit l'APD comme les apports de ressources fournis par des organismes publics aux pays et territoires sur la liste des bénéficiaires de l'APD, ainsi qu'aux institutions multilatérales, dans le but exprès de promouvoir le développement économique et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. Pour le volet multilatéral, la méthode s'appuie sur les calculs d'aide multilatérale de l'OCDE.

Pour le volet bilatéral, l'APD, prend en compte la part que la France finance à l'Initiative, facilité bilatérale d'appui aux programmes du Fonds mondial, qui accélère la lutte contre les grandes pandémies et accompagne les pays pour améliorer l'accès des populations à des services de santé de qualité. Le volet bilatéral prend également en compte, le financement de l'AFD pour ses projets en directs et dans le volet des organisations de la société civile.



Indicateur 2 • Montant des projets santé marqués en valeur 1 et en valeur 2 selon le marqueur égalité homme-femme de l'OCDE

CAD1 : 207,7M€ soit 30,6%
de l'APD santé

2022

29% de l'APD santé

Objectif significatif (valeur 1) : l'égalité homme-femme est un objectif important et délibéré du projet/programme, mais elle ne constitue pas le principal motif de sa réalisation.

CAD2 : 60,1M€ soit 8,8% de
l'APD santé

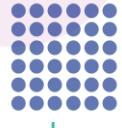
2022

7% de l'APD santé

Objectif principal (valeur 2) : l'égalité homme-femme constitue l'objectif principal du projet/programme et sa recherche détermine de façon fondamentale la conception de ce dernier, ainsi que les résultats qui en sont attendus.

Commentaire

Dans son action de santé mondiale, la France adopte une approche transformative des rapports de genre, visant à faire évoluer les représentations sociales et les pratiques liées à l'identité de genre dans les systèmes de santé, réduire les inégalités et combattre les violences sexuelles et basées sur le genre. La progression entre 2022 et 2023 témoigne de l'engagement des acteurs français en faveur de l'égalité de genre, fidèle aux engagements pris en 2021 lors du Forum Génération Egalité organisé à Paris. En 2025, la France se dotera d'une stratégie pour une diplomatie féministe.



Méthodologie

Cet indicateur mesure la prise en compte du genre dans les projets santé de la France. Dans le cadre de l'exercice annuel de notification de leurs apports d'aide à l'OCDE, il est demandé aux membres du CAD d'indiquer, pour chaque projet/programme, si celui-ci est orienté vers l'égalité des sexes comme objectif de la politique d'aide, en s'appuyant sur un système de notation à trois valeurs. Le marqueur rend compte des intentions des donneurs au stade de la conception. Les projets/programmes marqués « Objectif significatif » ou « Objectif principal » (valeurs 1 ou 2) sont comptabilisés par le CAD au titre de l'aide orientée vers l'égalité homme-femme.



Indicateur 3 • Nombre de pays et territoires accompagnés dans la mise en place de la couverture santé universelle et/ou de systèmes nationaux de protection sociale

**18 pays et territoires
dont 9 nouvellement accompagnés en
2023**

Liste des pays

Géorgie*, Jordanie*, Cambodge*, Palestine*, Togo*, Madagascar*, Maurice*, Comores*, Egypte, Mauritanie, Cameroun, Bangladesh, République Dominicaine, Maroc, République du Congo, Tunisie, Colombie, Haïti

* pays et/ou territoires nouvellement accompagnés en 2023

Commentaire

Plus de la moitié des personnes dans le monde (4 milliards) n'ont pas accès aux services de santé essentiels, 800 millions font face à des dépenses catastrophiques et plus de 100 millions de personnes basculent chaque année dans la pauvreté en raison du coût des soins de santé. La France a fait de l'extension de la CSU une de ses priorités en santé mondiale, dans une approche globale de protection sociale, qui permet aux individus et aux communautés de faire face aux problèmes de santé, ainsi qu'aux coûts indirects de la maladie et de l'invalidité. L'atteinte de la CSU est une priorité historique de la France, renouvelée dans la stratégie 2023/2027.



Méthodologie

Cet indicateur mesure le nombre de pays qui ont bénéficié de la poursuite ou d'un nouvel accompagnement et/ou financement bilatéral de la France, pour renforcer la dimension « protection financière » de la couverture santé universelle et/ou les systèmes nationaux de protection sociale. L'indicateur est collecté sur une base annuelle, à partir des données d'aide publique au développement contenues dans les codes secteurs CAD 16010, 16011, 16012, 16013, 16014 et 16015.



Indicateur 4 • Nombre de personnes dont l'accès aux services de santé a été facilité grâce à l'appui de la France

**18 075 197 personnes, dont
2 483 532 dans le cadre de l'action
humanitaire**

Commentaire

En 2023, la France a permis de faciliter dans le cadre de son aide bilatérale l'accès aux services de santé pour 18 075 197 personnes, dont 2 483 532 dans le cadre de l'action humanitaire.

Il convient de noter que plusieurs acteurs de l'équipe France n'ont pas pu renseigner les informations, en raison de la difficulté de lier directement un projet avec le nombre de bénéficiaires directs, par exemple dans le cadre de la coopération hospitalière.

La désagrégation sexo-spécifique n'a pas pu être réalisée pour cet exercice.



Méthodologie

Cet indicateur mesure le nombre de bénéficiaires directs d'un projet financé ou mené par un acteur français visant à faciliter l'accès aux services de santé. Par « services de santé », il est entendu ici l'ensemble des services de santé allant de la promotion de la santé à la prévention, au traitement, à la réadaptation et aux soins palliatifs.

Pour les projets se déroulant sur plusieurs années le nombre de bénéficiaires total a été divisé par le nombre d'années du projet.



Indicateur 5 • Nombre de ressources humaines en santé formées grâce à l'appui de la France

18 144 ressources humaines

Commentaire

Parmi les personnes formées dans le cadre de notre coopération bilatérale, on comptait en 2023, 1228 personnes suivant un diplôme de formation médicale spécialisée (DFMS) ou diplôme de formation médicale spécialisée approfondie (DFMSA).

Le chiffre global comprend à la fois des formations certifiantes et des formations qualifiantes, sans que la désagrégation puisse être fournie dans le cadre de ce premier exercice. La restructuration des outils de collecte devrait permettre la désagrégation lors du prochain exercice.

La désagrégation par sexe n'a pas pu être réalisée pour cet exercice.

La France a fait du renforcement de ressources humaines en santé une priorité de son action en santé mondiale. Tous les pays connaissent aujourd'hui des difficultés et pénuries de ressources humaines en santé. Ces pénuries sont très inégales et sont la conséquence d'un investissement insuffisant dans la formation des personnels soignants et des professionnels de santé publique, en particulier dans la formation initiale, mais aussi à la non-reconnaissance et/ou la non-valorisation des agents de santé communautaires.

La formation continue dans des compétences clefs est également un outil essentiel pour renforcer des ressources humaines déjà engagées sur le terrain. C'est pourquoi la France s'est associée à l'OMS pour lancer l'Académie de l'OMS à Lyon, qui a ouvert ses portes le 17 décembre 2024 et deviendra un centre de formation continue, destiné à offrir les dernières innovations en matière d'apprentissage dans le secteur de la santé.



Méthodologie

Cet indicateur mesure le nombre total des ressources humaines en santé ayant été formées grâce à l'appui de financements bilatéraux de la France. Par « ressources humaines en santé », est entendu l'ensemble des personnels médicaux, paramédicaux et non-médicaux, dont les agents de santé à base communautaire, qui assurent les différentes fonctions d'un système de santé.



Indicateur 6 • Montant des projets financés par la France pour prévenir et lutter contre les maladies non-transmissibles



Commentaire

En 2023, le montant des projets financés par la France pour prévenir et lutter contre les maladies non-transmissibles est en nette progression.

Malgré certaines limites méthodologiques de cet indicateur, relevées par le comité de pilotage (méthode de recensement et exclusion de certains projets), le chiffre affiche un double constat : (i) un engagement beaucoup plus important de la France sur les MNT pour faire face aux défis de la transition épidémiologique, (ii) un volume relativement modeste par rapport à l'APD santé totale de la France, qui invite à continuer les efforts.



Méthodologie

Cet indicateur mesure l'effort des engagements APD de la France en faveur des maladies non transmissibles (MNT) pour les pays bénéficiaires de l'APD.

La méthodologie de calcul est définie par le CAD de l'OCDE. Le périmètre retenu est le code secteur CAD 123 relatif aux MNT, qui couvre les domaines suivants (selon nomenclature du CAD de l'OCDE) : lutte générale contre les MNT, lutte contre l'usage du tabac, lutte contre l'usage nocif de l'alcool et des drogues, promotion de la santé mentale et du bien-être, autre prévention et traitement des MNT, recherche pour la prévention et le contrôle des MNT.



Indicateur 7 • Nombre de femmes et d'enfants pris en charge ou bénéficiant directement des actions du Fonds Muskoka dans les zones d'intervention

22 500 719 femmes, enfants et adolescents

Commentaire

Pays concernés : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo

- 4 315 575 de femmes en âge de procréer ont reçu les interventions de la planification familiale ;
- 3 977 380 de femmes enceintes ont reçu les soins pendant la grossesse, l'accouchement et la période du postpartum ;
- 2 276 061 de nouveau-nés ont reçu des soins tels que la réanimation en cas d'asphyxie, les soins mère-kangourou, la prise en charge des infections, la consultation postnatale ;
- 8 644 057 d'enfants de moins de 5 ans ont reçu les interventions de la « Prise en charge clinique et communautaire intégrée des maladies de l'enfant » (PCIME) ;
- 979 274 de femmes victimes de violence basée sur le genre (VBG) ont bénéficié d'interventions appropriées ;
- 2 308 373 d'adolescents ont reçu les interventions de l'éducation complète à la sexualité.



Méthodologie

Cette estimation prend en compte les 9 pays de couverture du Fonds français Muskoka en 2023. L'estimation a été faite en 3 étapes (i) estimation des bénéficiaires potentiels sur la base des cibles dans les régions d'intervention ; (ii) collecte des données des couvertures réelles des interventions supportées par les fonds Muskoka. Ces données proviennent des sites officiels de l'OMS et de l'UNICEF ; (iii) estimation du nombre des bénéficiaires réels, en appliquant aux bénéficiaires potentiels la valeur de la couverture réelle de l'indicateur sélectionné.



Indicateur 8 • Nombre de personnes traitées contre le VIH, la tuberculose et le paludisme par le Fonds mondial

VIH : 25M de personnes traitées

Tuberculose : 7,1M de personnes traitées

Paludisme : 171M de cas traités

2022	VIH : 24,5M de personnes traitées
	Tuberculose : 6,7M de personnes traitées
	Paludisme : 165M de cas traités

Commentaire

En 2023, les résultats obtenus grâce au Fonds Mondial montrent une progression significative par rapport à l'année précédente : 25 millions de personnes traitées pour le VIH, 7,1 millions pour la Tuberculose et 171 millions de cas de paludisme traités.

Par ailleurs, la contribution de la France, représente environ 10% du budget total du Fonds mondial sur le cycle concerné, en prenant en compte l'Initiative (facilité française, complémentaire du Fonds mondial, qui accélère la lutte contre les grandes pandémies et accompagne les pays pour améliorer l'accès des populations à des services de santé de qualité).

Il peut être estimé qu'elle contribue ainsi au traitement de 2,5 millions de personnes pour le VIH, de 700 000 pour la Tuberculose, et 17 millions de cas de paludisme.



Méthodologie

Cet indicateur mesure le nombre de personnes qui bénéficient d'un traitement contre le VIH, la tuberculose et le paludisme dispensé par le fonds mondial.



Indicateur 9 • Nombre d'enfants vaccinés grâce à GAVI, l'alliance du Vaccin et réduction du nombre d'enfants 0 doses par an dans les pays d'intervention de GAVI

69M d'enfants vaccinés

+5% d'enfants 0 dose

Commentaire

En 2023, grâce à GAVI/l'Alliance du Vaccin, 69 millions d'enfants ont été vaccinés. En tant que 6e contributeur à GAVI, la France soutient l'alliance du vaccin à hauteur de 9% de son budget et a donc contribué à vacciner, 6,2 millions d'enfants en 2023.

La France soutient Gavi depuis 2004 et en est le 6e contributeur.

En juin 2024, la France a accueilli le Forum mondial pour la souveraineté et l'innovation vaccinales, coorganisé avec l'Union africaine et l'Alliance du vaccin, avec le soutien de l'équipe Europe. Afin de renforcer la souveraineté vaccinale du continent africain, qui ne produit que 0,2% de l'offre mondiale de vaccins, le lancement de l'AVMA (L'Accélérateur de production de vaccins en Afrique) a été annoncé à cette occasion : il s'agit d'un fonds doté de plus de 1,1 milliard de dollars sur 10 ans, pour soutenir le renforcement de l'offre africaine de vaccins. Le Forum a également permis le lancement du cycle de reconstitution des ressources de GAVI pour la période 2026-2030.

En 2023, le nombre d'enfants dans les pays d'intervention de GAVI n'ayant reçu aucune dose de vaccin a augmenté de 5%. Ce résultat s'explique par la stagnation de la couverture en 2023, alors que le nombre d'enfants dans le monde a augmenté. Sur la période 2023-2025, GAVI a l'objectif de réduire le nombre d'enfants 0 doses de 25%.



Méthodologie

Indicateur 9.1 : Cet indicateur mesure le nombre d'enfants vaccinés dans le cadre des programmes de vaccination systématique soutenus par GAVI. Une extrapolation au prorata de la contribution de la France à GAVI a été effectuée.

Indicateur 9.2 : Cet indicateur mesure la réduction (en % et nombre) d'enfants n'ayant reçu aucune dose n'ont reçu aucun vaccin de routine.



Indicateur 10 • Montant des projets financés par la France en faveur des droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR)

470M€

Commentaire

Les droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) figurent parmi les priorités de l'action extérieure de la France. Cela se traduit par la publication d'une stratégie internationale en matière de droits et santé sexuels et reproductifs 2023/2027, mais aussi par l'engagement au sein de la « Coalition d'Action pour la liberté à disposer de son corps et les droits et santé sexuels et reproductifs » du Forum Génération Égalité.

En 2023, la France a financé à hauteur de 470 millions d'euros des projets en faveur des droits et santé sexuels et reproductifs. Ce chiffre comprend les projets de l'AFD, les projets financés par le MEAE et les contributions françaises aux organisations multilatérales.



Méthodologie

Cet indicateur mesure les engagements de la France pour des projets de promotion des droits et santé sexuels et reproductifs. Il concerne les projets financés par le groupe AFD, les contributions françaises aux organisations internationales menant des projets DSSR et les Fonds Equipe France (FEF). Il s'appuie sur la méthodologie développée par le projet Countdown 2030 Europe.



Indicateur 11 • Montant des projets français dédiés à la nutrition

330M€

Commentaire

La France entend lutter contre la malnutrition de manière holistique et multisectorielle, en reconnaissant le cadre conceptuel de la nutrition de l'UNICEF, qui identifie l'ensemble des causes plus ou moins directes qui ont un impact sur l'état nutritionnel des populations. La France donne par ailleurs la priorité à la sous-nutrition et à la période cruciale des 1000 premiers jours (de la fécondation à l'âge de deux ans).

En 2023, la France a financé à hauteur de 330 millions d'euros des projets dédiés à la nutrition à travers les projets de l'AFD, du Fonds Muskoka et de l'Aide alimentaire programmée.

Conformément à cet engagement en faveur pour la nutrition, la France accueillera à Paris, les 27 et 28 mars 2025, le sommet Nutrition pour la Croissance (N4G).



Méthodologie

Cet indicateur mesure les financements français dédiés à la nutrition. Les opérateurs indiquent pour chaque projet/programme, si celui-ci prend en compte les conséquences immédiates ou les déterminants de la malnutrition, en s'appuyant sur le marqueur nutritionnel de l'OCDE (OECD nutrition policy marker). Les projets/programmes marqués 1 pour « Objectif significatif » ou 2 pour « Objectif principal » sont comptabilisés selon la méthode suivante :

- Pour une valeur 1, il est considéré que 25% du montant total du projet bénéficie à la nutrition.
- Pour une valeur 2, il est considéré que 100% du montant total du projet bénéficie à la nutrition.

Une fois ces coefficients appliqués, les montants sont agrégés.



Indicateur 12 • Nombre de pays et territoires accompagnés par la France pour le renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire internationale

39 pays et territoires
dont 24 nouvellement accompagnés en
2023

Liste des pays

Cambodge*, Laos*, Vietnam*, Philippines*, Madagascar, Comores*, Maurice*, Seychelles*, Iles Cook*, Fidji*, Kiribati*, Niue*, Palau*, Samoa*, Iles Salomon*, Tokelau*, Tonga*, Tuvalu*, Vanuatu*, Nauru*, Cameroun, RCA, Ghana, Côte d'Ivoire, Sénégal, Bangladesh, Cuba, Burundi, République Dominicaine, Guinée, Bénin*, Togo, Gabon, RDC, Tchad, Grèce, Congo Brazzaville, Portugal*, Arménie*

* pays nouvellement appuyés en 2023

Commentaire

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière les difficultés de la communauté internationale à faire face à une urgence sanitaire de grande ampleur. Elle a mis en exergue la vulnérabilité des systèmes de santé de tous les États, en particulier les plus exposés, aux risques sanitaires. La France poursuit son engagement pour renforcer les capacités nationales, régionales et internationales d'anticipation, de prévention, de détection, de préparation et de réponse aux crises sanitaires, de manière coordonnée, et en favorisant le multilatéralisme. En 2023, la France a accompagné 39 pays et territoires, afin de renforcer leurs capacités en matière de sécurité sanitaire internationale.



Méthodologie

Cet indicateur, collecté sur une base annuelle, mesure la quantité de pays qui ont bénéficié du renouvellement ou d'un nouvel accompagnement et/ou financement de la France pour le renforcement de leurs capacités en matière de sécurité sanitaire internationale. Un pays est considéré comme « accompagné » lorsqu'un acteur public ou parapublic de celui-ci bénéficie d'un soutien et/ou a reçu une nouvelle assistance technique et/ou financière d'un acteur français au cours de l'année écoulée.



Indicateur 13 • Montant des projets français intégrant l'approche « Une Seule Santé – One Health »

100 686 298 €

dont 23 750 434 € sur financement de l'Union européenne

Commentaire

Dans toutes ses actions en santé mondiale, la France reconnaît et promeut l'approche « Une seule santé », qui reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques comme sauvages, des plantes et l'environnement (y compris les écosystèmes) sont étroitement liés et interdépendants.

La France contribue à la mise en œuvre de cette approche inclusive et intégrée, en mobilisant de multiples secteurs, disciplines et communautés, pour travailler collectivement à prévenir les menaces pour la santé, humaine comme animale, et pour les écosystèmes et lutter contre elles.

En 2023, le montant des projets français intégrant l'approche « Une Seule Santé » représente plus de 100 millions d'euros et mobilise l'ensemble des acteurs de l'équipe France : les ministères (MEAE, MASAF, MSAS, MTECT, MESRI), le groupe AFD, le CIRAD, l'IRD, l'INRAE, l'INSERM, l'Institut Pasteur, l'ANRS MIE, ou encore l'EHESP.



Méthodologie

Cet indicateur mesure l'engagement de la France en matière de promotion, de prise en compte et de mise en œuvre effective de l'approche « Une seule santé » dans des projets de coopération en matière de santé mondiale ou des projets de coopération sur d'autres registres intégrant une composante santé. Il vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, celle des animaux et les écosystèmes.

L'indicateur représente le volume financier des projets dont l'objectif principal, ou l'un des objectifs secondaires, tend à la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé », c'est-à-dire que ces projets s'attachent à opérationnaliser une logique intégrée et intersectorielle à l'interface santé humaine / santé animale / écosystèmes.



Indicateur 14 • Nombre de projets impliquant des organisations régionales ou sous régionales

18 projets avec 17 organisations régionales ou sous-régionales

Listes des organisations régionales ou sous régionales

- Centre africain de Contrôle et de Prévention des Maladies ;
- Communauté du Pacifique ;
- Union Africaine ;
- Centre européen de prévention et de contrôle des maladies
- Université One Health d'Asie du Sud-Est ;
- Organisation régionale internationale pour la santé agricole ;
- Communauté caribéenne ;
- Organisation Ouest Africaine de la Santé ;
- Commission de l'océan Indien ;
- Association des nations de l'Asie du Sud-Est ;
- Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ;
- Agence européenne des produits chimiques ;
- Autorité européenne de sécurité des aliments ;
- Agence Européenne pour l'environnement ;
- Agence Caribéenne de Santé Publique ;
- Union économique et monétaire ouest-africaine ;
- Organisation de coordination et de coopération pour la lutte contre les grandes endémies en Afrique Centrale ;



Commentaire

Pour être mieux à même de riposter aux chocs sanitaires et pour faire face à des enjeux dépassant les frontières nationales, de nombreux pays ont créé des espaces de concertation et de dialogue au niveau national et régional, qui permettent de réduire la fragmentation et de mieux prendre en compte les besoins du terrain. Ces enceintes agissent dans de nombreux domaines de la santé mondiale : recherche et développement, réglementation, surveillance ou encore production de produits de santé.

La France soutient ces initiatives. Elle appuie ainsi le rôle croissant joué par les centres et institutions de gouvernance régionale de santé.

En 2023, 18 projets ont impliqué 17 organisations régionales et sous-régionales. Cet indicateur mesure l'engagement de l'Equipe France (IRD, CIRAD, Expertise France, AFD, EHESP et l'Institut Pasteur) auprès des organisations régionales ou sous-régionales.



Méthodologie

Les projets comptabilisés par cet indicateur comprennent :

1. les projets incluant un partenariat financier avec une organisation régionale ;
 2. les projets incluant un partenariat technique avec une organisation régionale qui perçoit une rémunération ;
 3. les projets co-financés avec des organisations régionales ;
- Les données ont été collectées sur le nombre de projet par an et le nombre d'organisations régionales.



Indicateur 15 • Nombre d'experts techniques internationaux en santé financés par la France

75 experts

Commentaire

Répartition par postes :

- 43 experts techniques internationaux
- 16 conseillers aux affaires sociales
- 11 conseillers régionaux en santé mondiale
- 5 jeunes experts associés

Répartition géographique :

- 26 dans la région Africaine
- 9 dans la région Pacifique Occidental
- 5 dans la région des Amériques
- 1 dans la région Méditerranée orientale
- 13 dans la région européenne
- 2 dans la région Asie du Sud-Est
- 19 en organisation internationale

En 2023, la France a financé, 75 experts techniques internationaux en santé, déployés auprès de diverses institutions d'accueil. Ce chiffre, en forte progression, témoigne d'une volonté de renforcer un vivier d'experts français, européens et francophones à travers le monde, pour mettre en adéquation offre et demande d'expertise et de formation.

La liste détaillée, est disponible en annexe.



Méthodologie

Cet indicateur mesure le nombre d'experts techniques internationaux en santé financés par la France, ainsi que les conseillers régionaux en santé mondiale, les conseillers aux affaires sociales et les jeunes experts associés santé.



Indicateur 15 bis • Nombre de chercheurs français en mobilité et en poste à l'étranger

150 chercheurs

Commentaire

La France dispose d'un réseau riche d'acteurs scientifiques en santé, qui sont des acteurs majeurs de la mise en œuvre de la stratégie française en santé mondiale. En 2023, 150 chercheurs français étaient en mobilité et en poste à l'étranger.

Répartition géographique :

- 70 dans la région Africaine
- 23 dans la région Pacifique Occidental
- 22 dans la région des Amériques
- 1 dans la région Méditerranée orientale
- 24 dans la région européenne
- 10 dans la région Asie du Sud-Est

Ces chercheurs étaient rattachés au CIRAD, au CNRS, à l'IRD, à l'Institut Pasteur et à l'INSERM.

La présence locale de chercheurs français, en poste ou en mobilité, favorise la conduite de projets en partenariat et participe également aux actions de formation menées localement.

Il s'agit par ailleurs seulement de la partie la plus mesurable de ce réseau, les mobilités de courte durée l'étant plus difficilement.



Méthodologie

Cet indicateur comptabilise le nombre de chercheurs français en mobilité et en poste à l'étranger, quel que soit le pays hôte, et qu'ils soient financés ou non par des acteurs français.



Indicateur 16 • Le nombre de thèses en santé soutenues par un étudiant étranger et dirigées ou co-dirigées par un chercheur français

461 thèses

Commentaire

Sur l'année scolaire 2022-2023, la France comptait 25 880 doctorants étrangers inscrits, toutes disciplines confondues. Parmi ces étudiants, 461 ont soutenu des thèses en santé en 2023, au sein de l'IRD, du CIRAD, de l'Institut Pasteur et de l'INSERM.

Par ailleurs, au sein de l'INSERM, 1171 personnes étaient inscrites en thèse dans le domaine de la santé, soit, 4,52 % du total des doctorants étrangers inscrits en France en 2023.

Le doctorat est un moyen de favoriser la recherche collaborative sur les sujets liés à la santé mondiale et ce résultat démontre l'attractivité de la recherche française et son expertise sur le sujet.



Méthodologie

Sont comptabilisées les thèses en santé (sont exclues les thèses d'exercice) soutenues par un étudiant étranger, quel que soit son pays d'origine, qui ont été dirigées ou co-dirigées par un chercheur français. La thèse peut avoir été soutenue en France ou à l'étranger.



Indicateur 16 bis • Le nombre de post-doctorants étrangers en France

948 post-doctorants

Commentaire

En 2023, la France a comptabilisé 948 post-doctorant étrangers en France rattachés à l'IRD, l'Institut Pasteur et l'INSERM.

Ce résultat, permet de mesurer l'attractivité et le rayonnement de la recherche française en santé mondiale, mais également l'action des organismes français en faveur du renforcement des capacités locales de recherche.



Méthodologie

Sont comptabilisés les post-doctorants étrangers présents dans un laboratoire français, quel que soit le financement et le pays d'origine.



Indicateur 17 • Nombre de filières de formation ou d'enseignement en santé mondiale créées ou renforcées et nombre d'étudiants formés

59 filières de formation ou d'enseignement

433 étudiants formés

Commentaire

En 2023, l'effort de l'équipe France pour renforcer son offre de formation en santé mondiale s'est traduit par la mise en place de 59 filières de formation et l'accompagnement de 433 étudiants par l'IRD, Expertise France, le CIRAD, l'Institut Pasteur, l'AP-HP et l'ANRS.



Méthodologie

Cet indicateur mesure l'effort de l'équipe France pour renforcer son offre de formation, initiale et continue en santé mondiale, réunissant formation, recherche et expertise.

Sont comptabilisées ici les filières de formation ou d'enseignement pilotées par des acteurs français, dispensées en France ou à l'étranger, qui visent à former sur les questions de santé mondiale, ou comportent une dimension/un module de santé mondiale (ne sont pas concernées les filières de formation ou d'enseignement formant des professionnels de la santé). Pour le nombre d'étudiants formés, ont été comptabilisés les étudiants et étudiantes qui terminent le cycle de formation et obtiennent un diplôme.

Annals Data number of events in children with attention deficit hyperactivity disorder and normal children. Copyright © 2003 Blackwell Publishing Ltd, *Journal of Clinical Pharmacy and Therapeutics*, 28, 931-938

Annexe liste nombre d'...

Code	Nom	Localisation des antennes	Nombr de CAS	Region/Opérateur
CAS "Statut EUROPE"	Berlin			Region européenne
CAS "Statut EUROPE"	Madrid			Region européenne
CAS "Statut EUROPE"	Amsterdam			Region européenne
CAS "Statut EUROPE"	London			Region européenne
CAS "Statut INTERNATIONAL"	Stockholm/Copenhague			Region européenne
CAS "Statut INTERNATIONAL"	Buenos Aires			Region des Amériques
CAS "Statut INTERNATIONAL"	Paris			Region du Pacifique/Asie
CAS "Statut INTERNATIONAL"	Washington			Region du Pacifique/Asie
CAS "Statut INTERNATIONAL"	New Delhi			Region Asie du Sud-Est
Cas "Statut INTERNATIONAL" - Mission permanente de la France auprès des Nations Unies				

Organisation Internationale de la Santé	Établissement	Libellé du poste	Nombre de IEA	Région Géographique
CMS	CMS Copenhagen	Attaché technique préparation aux urgences sanitaires	1	IEA
CMS	CMS Genève	Département santé mentale et santé publique psychiatrie	1	IEA
CMS	CMS Genève	Département épidémiologie, Amélioration de la surveillance, Prevention et Control	1	IEA
CMS	CMS Genève	Attaché technique franco-allemande Genèse, équité et droits de l'Homme	1	IEA
CMS	CMS Genève	Attaché technique Projets appliqués pour l'accès équitable et aux produits de santé	1	IEA